

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le onze décembre, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Patrick MAUMY, maire.

Présents : Patrick MAUMY, Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Excusé : Landry CARPENTHEY

Samuel MESTRE indique que Patrick MAUMY a repris ses fonctions de maire depuis le 1er décembre 2014 et donne la parole à ce dernier. Patrick MAUMY informe les élus que le conseil sera animé par Samuel MESTRE et lui même en fonction des points abordés.

Le conseil municipal débute par un tour de table des élus afin de faire un point sur les commissions.

### COMMISSIONS

Véronique BORDAT prend la parole :

. Conseil de l'école primaire de Sauveterre de Guyenne du 13/11/2014 :

L'effectif de l'école est de 173 élèves, 34 CP sont attendus pour la rentrée prochaine, donc pas de fermeture de classe à craindre.

Bilan sur les rythmes scolaires : Les enfants sont plus fatigués et plus énervés. Constat sur les TAP (temps d'activité périscolaire) : ils sont trop courts, nouvelle réflexion à envisager pour la rentrée prochaine.

. Commission sociale :

Etude du projet Espace Vie Sociale. Suite à la validation du diagnostic social consacré au nouveau territoire du Sauveterrois, quatre axes de développement ont été définis :

- . communication et lien social
- . actions autour de la parentalité
- . actions d'accompagnement aux savoirs (alphabétisation, accompagnement à la scolarité)
- . transport.

Des groupes de réflexion ont été mis en place, et les travaux doivent être terminés pour le 12 décembre afin que l'association Passerelle puisse établir un budget en fonction des propositions des groupes de réflexion. Le conseil communautaire se prononcera alors sur la présentation ou non d'un dossier auprès de la CAF.

. Commission communication :

FORCE + est en cours d'impression et doit être distribué avant les fêtes de fin d'année.

Chantal MACIAS prend la parole :

. USTOM : Une nouvelle grille tarifaire est à l'étude compte tenu des résultats financiers déficitaires observés pour l'année 2014. Cette proposition fait apparaître une augmentation d'environ 20 %,

Christiane DULONG prend la parole :

. SCOT : Une réunion a eu lieu au cours de laquelle certains points n'ont pu être validés faute de quorum, seulement 2 représentants de notre Cdc hormis D. BARBE qui est membre du bureau au même titre que Y. d'AMECOURT et C. FOUILHAC.

Nous avons eu la présentation suivante : "Analyse territoriale de l'énergie des gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt en Gironde" projet Climagri Gironde, outil promu par l'ADEME.

Il a été retenu l'opportunité de rentrer dans cette démarche. A titre indicatif, les objectifs poursuivis visent à :

. évaluer et agir au niveau local sur l'impact énergétique et environnemental de l'agriculture et de la forêt ;

. élaborer un plan d'action en faveur des secteurs agricole et forestier pour l'adaptation au changement climatique en relevant les défis agro-environnementaux dont la préservation de la ressource en eau.

Il y a eu proposition de 3 ateliers différents, un par semaine, chaque mercredi en décembre, mais malgré l'intérêt que je portais surtout à un je n'ai pas pu m'y rendre (de 14 h à 17 h).

Daniel RAOULT prend la parole et indique avoir participé à une réunion d'informations organisée par Cimetièrre de France. Il nous présente leur site internet et indique qu'un intervenant peut nous rencontrer afin de nous conseiller sur la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon.

Patrick VIGNAUD prend la parole :

Syndicat des eaux et rivières :

Il s'agit d'un syndicat très important. Le recrutement d'un technicien supplémentaire est envisagé. Projet important de nettoyage et plantation sur la Gamage (10 km).

Samuel MESTRE reprend la parole :

SIVOM : Point sur les appels d'offres concernant les chantiers (canalisation sur Saint Félix de Foncaude, extension de l'assainissement à Bellebat ...).

L'estimation faite était de 500.000,00 €, montant des offres des entreprises : 340.000,00 €.

Projet de faire appel à un bureau d'études spécialisé pour négocier et contrôler le contrat avec la SAUR (document complexe).

## **CIMETIERE**

Patrick MAUMY informe le conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour autoriser l'affichage et la visite du cimetière avec une personne assermentée afin de débiter la procédure de reprise de concession en l'état d'abandon. Suite au travail réalisé par Karine BORDINI et Daniel RAOULT, complété par celui de Christiane DULONG et Samuel MESTRE, une quinzaine de concessions semble être à l'abandon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour autoriser l'affichage et la visite du cimetière avec une personne assermentée afin de débiter la procédure de reprise de concession en l'état d'abandon.

## **SALLE DES FETES**

Samuel MESTRE indique que les travaux de reprise de la toiture ainsi que la pose du lambris à la salle des fêtes effectués par Monsieur CAPPELLAZZO sont terminés.

## **EGLISE**

Samuel MESTRE indique que dès le début de l'année prochaine, il sera demandé à Monsieur BLAZQUEZ, architecte, d'établir un permis de construire pour les travaux de réfection de la toiture de l'église qui sont subventionnables.

## **ESPACE VERT**

Samuel MESTRE informe le conseil que la débroussailleuse et la tondeuse à main sont en pannes. Compte tenu du coût des réparations, il serait souhaitable d'envisager leurs remplacements dès le printemps prochain. Des devis seront demandés aux établissements spécialisés. Dépenses à prévoir au prochain budget.

## **VOIRIE**

Patrick MAUMY demande au conseil de délibérer afin que le chemin rural «Faure» (260 m) soit classé en chemin communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le classement du chemin «Faure» en chemin communal.

## **TRESORIERE**

Patrick MAUMY demande de délibérer pour le versement d'une indemnité à Madame SALAUD Florence, trésorière. Cette indemnité correspond aux conseils que la trésorière est amenée à fournir à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le versement de l'indemnité à la trésorière suivant le barème en vigueur.

## **URBANISME**

### Dossiers en cours :

Permis de construire / Daniel RAOULT (véranda)

Déclaration de travaux / Patrick THIVOLLARD (extension)

## **QUESTIONS DIVERSES**

Samuel MESTRE recevra Florence JAMET, employée communale, afin de lui faire part du souhait du conseil d'annualiser son temps de travail en deux périodes (4H & 6H) compte tenu de la charge de travail différente en fonction des saisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23 H 00.